

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, le premier ministre déforme la vérité. J'ai démissionné de tous les conseils d'administration dont je faisais partie le 30 juin, le jour où je suis devenu premier ministre du pays. C'est un fait et il le sait.

LES ANCIENS TITULAIRES DE CHARGES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Je voudrais attirer l'attention du premier ministre sur les directives de l'Appendice 2 à l'intention des anciens ministres et de leur personnel. Les ministres doivent s'assurer, dans tous les rapports qu'ils entretiennent avec d'anciens titulaires de charges publiques, «que leur conduite ne donne pas à penser ni même à soupçonner qu'ils participent à un trafic d'influence, à l'octroi de passe-droits ou de traitements de faveur». Le premier ministre ne croit-il pas que cette directive a été enfreinte?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député soulève la question des apparences. Je reconnais que cela pose un problème. Nous publierons sous peu d'autres directives dans le but d'éliminer cette possibilité d'apparence.

Je fais remarquer au député qu'après être devenu chef du parti libéral et premier ministre désigné, il a participé à des séances d'information secrètes et confidentielles. Je n'ai jamais protesté malgré les apparences de conflit d'intérêts, car j'avais parfaitement confiance en son honnêteté. J'espère qu'il sera aussi généreux envers le ministre des Finances.

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, le premier ministre sait très bien ce qu'il en est. Il n'ignore pas que, lorsque je suis devenu premier ministre désigné, j'ai demandé au greffier du Conseil privé de ne me montrer aucun document créant une possibilité de conflits entre les intérêts du gouvernement et ceux des sociétés dont je faisais partie avant que je ne rompe tous mes liens avec ces dernières et que je n'entre en fonction. Il le sait et le greffier du Conseil privé pourra le lui confirmer.

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Les directives du premier ministre ont été enfreintes à deux égards. Le ministre a reconnu avoir été au courant de la situation et en avoir discuté avec son beau-frère, sans toutefois s'interposer. Dans le premier cas, il a accordé un traitement de faveur à son beau-frère. Dans le deuxième cas, son ancien chef du cabinet, le vice-président en congé de Lawson Murray, M. Robson, a obtenu un traitement de faveur, du moins en apparence, après avoir quitté le bureau du premier ministre. Que compte faire le premier ministre?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà fait pour le député; compte tenu de sa réputation d'honnêteté, j'ai préféré lui accorder le bénéfice du doute. A notre arrivée nous avons hérité des mêmes directives. Nous les avons améliorées depuis. Nous

Questions orales

allons les déposer à la Chambre. Je pense que le député serait satisfait de ce genre de document. Nous ne l'avons pas formulé du jour au lendemain. A l'époque, je n'ai soulevé aucune question même si on en a soulevé ailleurs, compte tenu des sentiments que j'éprouvais.

Je peux assurer au député que l'intégrité du ministre des Finances ne fait absolument aucun doute. Je reconnais qu'il faut éviter ne serait-ce que l'apparence de conflit d'intérêts. Nous nous proposons de faire le nécessaire dans les nouvelles directives que nous publierons prochainement.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION

LE PRÉSUMÉ PATRONAGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Pêches et des Océans et elle a trait à une affaire affreuse de patronage au Nouveau-Brunswick. Le ministre a récemment mis à la porte 10 gardes de quai qui travaillent à Shippegan et à d'autres ports le long de la côte de l'Acadie.

Dans une lettre datée le 12 avril, le ministre a démis ces gardes de quai de leurs fonctions effectivement le 31 mars. Une injustice non seulement flagrante, mais rétroactive!

Le ministre a-t-il l'intention de renverser cette ingérence politique dans la Fonction publique ou est-ce que nous allons voir encore d'autres nominations de progressistes conservateurs à ces postes?

[Traduction]

L'hon. John A. Fraser (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je sais que mon honorable ami trouvera intéressant d'apprendre que toute modification apportée dans le cas qu'il a mentionné l'a été à la suite de consultations avec les députés. S'il y a eu injustice et qu'il puisse me la soumettre, je suis naturellement prêt à en discuter.

ON DEMANDE UNE ÉTUDE DE LA QUESTION

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ces dix gardiens de quai ont obtenu leur emploi par concours ouvert. Le député local leur a dit que leurs remplaçants allaient débiter le 1^{er} mai. Le ministre est-il prêt à étudier la question en vue de permettre à ces gens-là de garder un emploi qu'ils ont obtenu en toute honnêteté et en toute équité?

L'hon. John A. Fraser (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, les chiffres mentionnés par mon honorable ami et son expression «en toute honnêteté et en toute équité» ne sont peut-être pas tout à fait exacts. Mais, encore une fois, s'il a un cas d'injustice à me soumettre, je suis tout à fait prêt à en discuter avec lui.